

A compter du 4 décembre 2017, la Communauté de Communes Cœur de Lozère change d'adresse.

Le siège et les services administratifs sont transférés au sein de la Mairie annexe de Mende, Place Charles de Gaulle.

Les dossiers de demande de subventions pour l'exercice 2018 sont à déposer à la Mairie annexe de Mende à compter du 27 novembre.

Dans l'intervalle du 27 novembre au 1er décembre inclus, les services de la collectivité seront fermés. [cialis generika](#) [viagra gegenanzeigen](#) argaiv1705